

NOS PRIORITÉS POUR LE CANTON

- pour nos aînés: renforcer les services d'aides de proximité pour qu'ils puissent rester à leur domicile (APA, aide ménagère)
- favoriser le retour à l'emploi par le RSA (Revenu de Solidarité Active)
- poursuivre l'entretien et les aménagements de sécurité de nos routes départementales
- assurer l'entretien du collège René Caillié et favoriser l'accès informatique aux collégiens avec pour objectif 1 ordinateur pour 5 élèves
- soutenir les filières agricoles, participer au plan de modernisation des bâtiments d'élevage et de la maîtrise des pollutions d'origine agricole
- préserver nos ressources en eau, en quantité et en qualité
- aider nos structures associatives à promouvoir et à animer notre canton
- permettre à chaque habitant d'accéder à l'internet haut débit
- intervenir auprès des opérateurs pour que les portables "passent partout" sur notre canton

NOUS COMPTONS SUR VOUS



ÉLECTIONS CANTONALES
DU 9 MARS 2008

MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON

Suppléante
**Marie-Christelle
BOUCHERY**
Exploitante agricole
à Priaire



MAJORITÉ
DÉPARTEMENTALE
Le sens des réalités

Deux-Sèvres



**Jacques
MORISSET**

Maire de Prin-Deyrançon
Vice-Président du Conseil général


Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Comme vous le savez, le 9 mars prochain, vous allez élire votre Conseiller général qui représentera le canton de Mauzé-sur-le-Mignon au Conseil général des Deux-Sèvres.

Avec plus de 1800 agents et un budget de 390 millions d'euros, le Conseil général est aujourd'hui devenu la collectivité "pivot" autour de laquelle s'articule la vie du territoire. Suffisamment vaste pour prendre en charge des projets structurants comme le réseau routier ou les transports, il est aussi proche de vous en intervenant à tous les âges de la vie et en particulier auprès de ceux qui ont besoin d'aide.

En 1994 ainsi qu'en 2001, vous m'avez choisi pour vous représenter à l'Assemblée départementale. En tant que Vice-Président de ladite assemblée, j'ai acquis au cours de ces deux mandats, une bonne expérience.

Marie-Christelle Bouchery a accepté, et je l'en remercie, de m'accompagner comme suppléante. Ensemble nous souhaitons continuer, à travers la confiance que vous voudrez bien nous accorder, à servir au mieux les intérêts de notre canton.

Bien sincèrement,


Les missions qui me sont confiées

Le Président du Conseil général m'a confié la **Présidence de la Commission d'Appel d'Offres**, organisme "sensible" puisqu'il analyse tous les marchés publics passés par le département, soit environ 100 millions de travaux par an qui viennent dynamiser notre économie Deux-Sévrienne.

En tant que **Vice-Président de la Commission chargée des relations avec les autres collectivités**, aussi bien votre commune...que l'Union Européenne! Je me déplace fréquemment dans les pays de l'Est pour y consolider nos partenariats tant économiques que culturels.

Mes collègues m'ont désigné comme "**l' élu référent**" du projet de **l'Internet haut débit** sur les Deux-Sèvres :le Président m'a donc demandé de chercher la solution technique la plus appropriée: c'est le WIMAX (transmission par voie hertzienne) qui a été retenu et qui sera opérationnel fin 2008.

Membre de la Commission "voirie, bâtiments, transports", je suis plus particulièrement chargé du "chantier Du Guesclin" à savoir la réhabilitation de l'ancienne caserne qui accueillera à partir de mai plus de 400 agents du Conseil général.

Depuis 14 ans j'assure la **Présidence de l'Institution Interdépartementale du Bassin et de la Sèvre Niortaise** en charge du fonctionnement de l'hydraulique et de la gestion des multiples voies d'eau associées. C'est un milieu très fragile qui nécessite des actions en continu pour éviter des situations qui peuvent devenir catastrophiques. Je n'oublie pas, bien sûr, la **Présidence de la Maison des Marais Mouillés**.

Mes fonctions de Conseiller général et **de membre du bureau de la CAN** m'amènent à porter une attention toute particulière à la cohérence des projets menés en partenariat entre ces deux collectivités.



Jacques Morisset

Claigue - 79120 Prin-Deyrançon
Téléphone: 05 49 26 31 73
Portable: 06 08 58 32 63
j.morisset@cg79.fr

MAJORITÉ
DÉPARTEMENTALE

Le sens des réalités

Deux-Sèvres